



## Conseil Communal

### Séance du 18 décembre 2017

## Réponse à l'interpellation de Madame Elisabeth FRAIPONT

**Objet :** Touche pas à ma pote

Madame la Conseillère,

Je vous remercie pour cette interpellation. Votre collègue, Mme NIKOLIC, m'a interpellé le mois dernier au sujet du cyber harcèlement.

Je lui avais répondu qu'une commission spéciale sera nécessaire pour aborder cette problématique. Je pense que nous pourrons y joindre la question du harcèlement en rue.

Bien entendu, la Ville mène déjà, à l'initiative du Collège, différentes actions en la matière :

- les plus connues sont les marches exploratoires dans les quartiers et la campagne « ruban blanc ».
- le livret pédagogique consacré à la violence dans les relations à destination des jeunes de 12 à 20 ans, accompagné du document audiovisuel « Procès d'Assises fictif » filmé le 30 mars 2012 par la Ville et réalisé en collaboration avec l'Ordre des Avocats et avec la Zone de la Police locale de Liège.
- Nos services sont en train de réaliser une vidéo centrée sur les situations en milieu festif. Le but est de sensibiliser les jeunes aux pressions de l'environnement (alcool, pression sociale, etc.) qui favorisent la mauvaise interprétation du consentement. Elle sera diffusée via les réseaux sociaux, les cinémas partenaires, les écoles partenaires (charte carré), dans les festivals liégeois...
- Une action de prévention sera organisée en février prochain à l'occasion de la saint-valentin, à destination des + de 16 ans, devant les écoles.

J'ajouterai, pour terminer, que nous avons inscrit au budget 2018 un article de 10.000 € consacré spécifiquement à « la mise en œuvre d'une politique de la nuit », et qu'il y a là aussi matière à traiter du harcèlement en rue.

Je propose que ces différents outils, et votre proposition de charte, puissent être présentés et discutés dans une commission générale en janvier 2018.